





# Servitudes, territoire et approvisionnement énergétique : trio explosif?

Vendredi 10 juin 2022

Aula des Jeunes Rives Espace Tilo-Frey 1 2000 Neuchâtel



Également diffusé en visioconférence

swissuniversities

09 h 00 Accueil des par	ticipants
-------------------------	-----------

#### 09 h 30 Ouverture de la journée

Olivier Hari, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, avocat

# 09 h 45 L'incontournable planification

Valérie Défago, professeure à l'Université de Neuchâtel

#### 10 h 30 Pause

# 10 h 50 Contenu de la servitude et inscription : la notaire et la conservatrice du registre foncier en prise avec le droit public

Amédéo Wermelinger, professeur à l'Université de Neuchâtel, avocat

# 11 h 35 Les servitudes de restriction des droits à bâtir - un fléau pour la densification

Naïri Sevhonkian, assistante-doctorante à l'Université de Neuchâtel

# 12 h 30 Repas

#### 14 h 00 La production et le transport de la chaleur en réseau

Nicolas Zwahlen, Ingénieur EPFL, responsable des réseaux thermiques Viteos SA, Neuchâtel

### 14 h 25 La planification énergétique territoriale et le plan communal des énergies

Séverine Beuret, asssistante-doctorante à l'Université de Neuchâtel

#### 14 h 50 Le contrat de planification en lien avec l'approvisionnement en énergie

Nathalie Adank, docteure en droit, avocate, Genève

#### 15 h 15 Pause

# 15 h 40 L'usage du sous-sol pour l'acheminement de l'énergie

Irène Martin-Rivara, docteure en droit, avocate, Genève

#### 16 h 05 Le contracting énergétique

David Sifonios, docteur en droit, avocat, Lausanne

#### 16 h 30 Jurisprudence récente en matière de servitudes

Amédéo Wermelinger, professeur à l'Université de Neuchâtel, avocat Naïri Sevhonkian, assistante-doctorante à l'Université de Neuchâtel

# 16 h 50 Clôture de la journée

# Finance d'inscription

Comprend les présentations sous format électronique, un ouvrage, le repas et les pauses.

Prix colloque CHF 290.-

Prix stagiaires et assistants-doctorants (merci de nous faire parvenir un justificatif) CHF 150.-

Les organisateurs suivent avec attention l'évolution de la pandémie et, cas échéant, vont s'efforcer de trouver la meilleure solution possible pour répondre aux besoins des personnes inscrites.

# Délai d'inscription

**30 mai 2022**. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

#### Lieu

Aula des Jeunes-Rives Espace Tilo-Frey 1 2000 Neuchâtel

# Renseignements

Secrétariat du Séminaire sur le droit du bail Avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Tél.: 032 / 718 12 60

E-mail: seminaire.bail@unine.ch

# Inscription

En ligne sur **www.publications-droit.ch**, par e-mail à seminaire.bail@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant au secrétariat du Séminaire sur le droit du bail.

trio explosif? » du 10 juin 2	2022 et m'enga	age à verser la t	pprovisionnement énergétique : finance d'inscription, au plus tard sement qui me sera envoyé à mon
Je désire participer :	en présentiel		en visioconférence
Je prendrai part au repas :	oui oui	non	□ végétarien
Je suis stagiaire :	oui oui		
Nom:		Prénom :	
Profession:			
Adresse professionnelle :			
Code postal :		Localité :	
Tél. professionnel :		E-mail:	
Date:		Signature	:

Une journée consacrée aux servitudes, au territoire et à l'approvisionnement énergétique. La matinée sera dédiée à des exposés généraux pour tout savoir sur la cohabitation entre les servitudes et la densification des zones urbanisées. L'après-midi traitera des aspects juridiques entourant le développement des réseaux de chaleur et se clôturera avec une revue de jurisprudence en matière de servitudes. A l'issue de la journée, il sera apporté réponses aux questions suivantes :

- La planification est-elle incontournable lorsqu'il s'agit de densifier?
- Quelles sont la place et la fonction des servitudes dans cette perspective?
- Le conservateur et le notaire doivent-ils tenir compte de l'objectif de densification dans le processus de création des servitudes ? Si oui, quand et qui doit le faire sous quelle forme?
- Par quels moyens lever une servitude contraire à la densification?
- Quand est-ce opportun d'y recourir?
- Quelles sont les différentes sources de chaleur pour l'approvisionnement en réseau?
- Comment un réseau se développe-t-il sur le terrain, sur le plan technique et commercial?
- Les plans en matière d'énergie sont-ils des plans comme les autres ?
- Quelles sont les conditions posées pour que l'approvisionnement énergétique figure dans le plan?
- Quel est le rôle de la planification énergétique territoriale ?
- Quelle autonomie pour les communes dans la planification énergétique?
- Quel est l'intérêt de conclure des contrats de planification dans le domaine de l'approvisionnement énergétique ?
- Quels sont les instruments utilisés pour l'acheminement de l'énergie en sous-sol?
- Quel est l'intérêt de conclure des contrats de planification dans le domaine de l'approvisionnement énergétique ?
- Quelle place reste-t-il pour la contractualisation dans ce domaine?
- A qui appartiennent les conduites souterraines?
- Quels sont les caractéristiques, les avantages et les formes de contracting énergétique?
- Quels sont les aspects contractuels importants à régler avec le contracteur et selon quelles conditions les coûts d'un contracting peuvent-ils être répercutés sur les occupants des locaux?



FACULTÉ DE DROIT

Séminaire sur le droit du bail Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26 CH-2000 Neuchâtel Tél.: +41 32 718 12 60

> seminaire.bail@unine.ch www.bail.ch L